

28.09.2005 – 14:49 Uhr

## Loi sur les étrangers PDC et PRD dans une ligne blochérienne

Berne (ots) -

Le Conseil national a adopté une nouvelle loi sur les étrangers nettement plus dure que le Conseil des États. Comme hier avec la loi sur l'asile, le PDC et le PRD ont voté aujourd'hui de manière conséquente dans le sillage de l'UDC. La ligne blochérienne s'est de fait imposée avec la loi sur les étrangers aussi.

Premier point : des conditions d'admission inégales ; deuxième point : une position juridique discriminatoire à l'intérieur de la Suisse. Le Conseil national suit les durcissements de la loi décidés par le Conseil des États : droit par trop limité à un permis de séjour pour les couples et les enfants après 10 années passées en Suisse, délais de regroupement trop restreints pour certaines catégories d'enfants, pas d'examen approfondi des demandes présentées par des sans-papiers après quatre années passées en Suisse.

La loi sur les étrangers est une gifle à l'ensemble des ressortissants (e)s d'États tiers qui vivent et travaillent en Suisse. Juridiquement, leur position devient moins bonne que celle des migrant(e)s en provenance de l'Union européenne (UE), indépendamment du temps qu'ils ont vécu dans notre pays. Pareil désavantage ne va pas encourager leur intégration.

On a raté une occasion au sujet d'une loi à réélaborer après 70 années. La Commission USS des migrations propose à l'USS de lutter contre cette révision en saisissant le référendum.

Vania Allewa (079/620 11 14), présidente de la Commission USS des migrations se tient à votre disposition pour tout complément d'information à ce sujet.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100497116> abgerufen werden.